

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL  
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE  
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL  
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR  
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III  
(DIAPER III)**

**MALI**

**RAPPORT D'EVALUATION/PROGRAMMATION  
DIAPER III/AN II**

M. G. RAMPNOUX, Consultant CESD Communautaire  
M. S. HEBIE, ECA/DIAPER III

Janvier 1995

## RESUME ET CONCLUSIONS

### 1. EVALUATION DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE

#### 1.1. L'ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)

La DNSI (Direction Nationale des Statistiques et de l'Informatique) est principalement responsable de l'aspect méthodologique du traitement et de l'exploitation des résultats, elle assure conjointement avec la DNA (Direction Nationale de l'Agriculture) les tâches de collecte, de contrôle et de supervision.

Au cours de la campagne 94/95, l'EAC a mobilisé un effectif de 137 enquêteurs, 43 contrôleurs et 23 superviseurs. L'échantillon était constitué de 435 sections d'énumération (SE) et de 2175 exploitations. Le volet stock paysans ne concerne que 109 SE. La charge de travail par enquêteur est jugée satisfaisante (environ 15 exploitations). En revanche, la diversité des structures impliquées dans la collecte et dont relèvent les enquêteurs (outre la DNA et la DNSI, il faut mentionner le PNVA Programme National de Vulgarisation Agricole), l'OHVN (l'Office des Hautes Vallées du Niger), la CMDT (Compagnie Malienne des Textiles) conduit à un sureffectif de superviseurs particulièrement élevé. La densité de cet encadrement garantit une certaine efficacité des contrôles mais affecte aussi les coûts de collecte. Néanmoins, on ne peut que se féliciter de l'étroite collaboration des services de deux ministères et de la collaboration des projets, ce dispositif assure la qualité technique de l'enquête et permet une collecte à l'échelle du pays qui n'est pas forcément encore à la portée d'une seule institution.

Cette année, l'enquête a souffert de l'insuffisance et de la vétusté des équipements et des moyens de déplacement pour une part dues au retard dans la mobilisation des fonds DIAPER. Un préfinancement pour le démarrage des enquêtes a été fait par l'Etat sur les ressources de L'OHVN et du projet Enquête Malienne de conjoncture Economique qui était en cours à la DNSI. Pour la campagne 95/96, des dispositions sont prises par DIAPER pour la mise à disposition des fonds dans les délais.

L'enquête pâtit aussi du vieillissement de l'échantillon en place depuis 91/92 et de sa représentativité. La première insuffisance sera relevée par un nouveau tirage de l'échantillon. Par contre, si l'extension de l'échantillon est envisagée (de 435 SE à 500 et de 2175 exploitations échantillon à 2500), il sera plus difficile d'améliorer de façon substantielle sa représentativité. Il faudrait pouvoir disposer d'une information plus précise concernant le nombre d'exploitations, et d'indications permettant une stratification selon leur typologie. Ces informations ne sont pas disponibles actuellement.

Si les publications concernant l'enquête ont pu être présentées dans les délais habituels, la première concernant la prévision des récoltes n'a pu traiter que les informations rassemblées en octobre (56% de celles à collecter), et la seconde souffre encore d'une présentation non standardisée qui déroute les utilisateurs. La diffusion laissée à la charge du budget de l'animateur reste assez ouverte, mais l'impact mériterait d'être vérifié.

#### 1.2. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAÏL

Elle existe maintenant depuis 20 ans, et elle a pu se poursuivre cette année malgré les retards de financement de DIAPER. Le Budget National a permis d'assurer en partie la

confection et la multiplication des fiches de relevés, le carburant pour les déplacements et quelques frais de transports mais n'a pu intervenir pour indemniser les enquêteurs.

L'enquête mobilise sur le terrain les agents d'élevage qui effectuent les relevés de prix sur les marchés. Trois types de marchés font l'objet de relevés, les marchés de production, les marchés de consommation, et les marchés d'exportation. Actuellement, 20 marchés sont enquêtés, mais cette année deux n'ont pu être relevés régulièrement du fait des conditions de sécurité. L'objectif est d'étendre l'échantillon aux 25 ou 30 marchés représentatifs du pays.

L'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) fournit 15 enquêteurs parmi ses contrôleurs de marchés et la Direction Nationale de l'Elevage, 5 enquêteurs. Le recyclage et la formation de cinq nouveaux enquêteurs affectés ont dû être différé jusqu'en septembre, en attendant la disponibilité du Budget DIAPER.

Les diffusions radio des cours qui sont l'objectif premier de l'enquête ont subi quelques interruptions, l'office malien de radio et télévision réclame le versement d'une cotisation qui n'a pu être assurée faute de financements. Sans aucun doute la diffusion doit être poursuivie et sa régularité doit pouvoir être assurée, il est nécessaire de trouver un compromis. Le bulletin mensuel paraît régulièrement mais sa diffusion reste très « confidentielle » (10 exemplaires produits), il est difficile de parler d'impact même si quelques professionnels ont pris l'habitude de venir le consulter dans le service de documentation. Un effort doit nécessairement être fait pour améliorer la diffusion de ces informations, et le SIM céréales pourrait servir utilement d'exemple à suivre. Les moyens dont dispose ce dernier interdit de pouvoir rivaliser mais n'empêche pas une amélioration nette des publications existantes avec les moyens disponibles.

Deux nouveaux responsables viennent de prendre leur fonction dans le service, leur arrivée pourrait être l'occasion de donner un souffle nouveau au dispositif. Leur formation pour le traitement des données et pour leur présentation est envisagée à travers le suivi de stages informatiques.

## 2. L'ANIMATION LOCALE

Placée auprès de la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du Ministère du Développement rural et de l'Environnement, elle est parfaitement opérationnelle. Elle bénéficie de l'appui de l'administration qui a mis à sa disposition depuis novembre des locaux fonctionnels. La secrétaire comptable a été recrutée. Les démarches en cours concernant l'affectation d'un chauffeur, si elles aboutissent contribueront à une meilleure disponibilité de l'animateur local. L'équipement de travail est en cours d'acquisition.

L'animateur local est bien intégré au sein du dispositif, il participe aux instances délibératives des principales structures impliquées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire. Il est membre du Groupe de travail du SAP, du Comité consultatif du SIM céréales. Il devrait prochainement participer au Comité d'Orientation et de Coordination du PRMC qui devrait se transformer en comité de sécurité alimentaire et aux travaux de la commission de suivi de la commercialisation des céréales.

## 3. LA COMPOSANTE NATIONALE

Conformément aux recommandations de la mission de programmation de mars 1994, le nombre des membres de la Composante nationale a été limité. Un acte de création a été

déposé au Ministère du Développement Rural et de l'Environnement pour officialiser son existence

En attendant, elle fonctionne de façon tout à fait satisfaisante. Elle se réunit régulièrement, l'animateur local y participe activement et tient le secrétariat. Elle donne l'image d'une équipe soudée autour d'un projet de regroupement de l'information pour la sécurité alimentaire comme l'a conçu le projet DIAPER.

La Cellule de Planification Statistique (CPS) du Ministère du Développement Rural, auprès de laquelle elle est placée, se trouve être une structure très appropriée pour l'animer et semble en tirer profit pour son information et son fonctionnement, le rôle de secrétaire de l'Animateur local confère à la composante nationale une existence de fait indéniable.

#### 4. LA MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES

1. Concernant le **Comité de Sécurité Alimentaire**, il est envisagé que ses fonctions soient assurées par le Comité d'Orientation et de Coordination du PRMC. Il serait important qu'une décision soit arrêtée afin de remplir cette conditionnalité du projet. La participation envisagée de l'Animateur Local aux réunions est une promesse d'évolution du COC vers un objectif plus large, actuellement son rôle semble quand même limité au fonctionnement du marché céréalier.
2. Concernant la **prise en charge des 27% des frais de collecte** prévus pour cette deuxième année du projet, des assurances nous ont été données quant à leur inscription au Budget Spécial d'Investissement où une rubrique spécifique a été ouverte avec un crédit de 15,890 millions de FCFA. L'adoption par l'Assemblée Nationale confirmera cette inscription.

#### 5. LA PROGRAMMATION 95-96

##### 5.1. LES ENQUETES

Les deux enquêtes en cours seront poursuivies. En revanche, l'enquête « Abattages domestiques » proposé au financement de DIAPER et qui est en réalité une opération test n'a pas été retenue dans cette programmation, de même que l'enquête agro-météorologique pour la prévision des rendements par le développement du logiciel DHC4. La première nécessite un examen approfondi de la méthodologie, des objectifs, et de l'intérêt qu'elle peut présenter au niveau régional pour servir d'enquête pilote. Cet examen sera fait en collaboration avec l'ECA. Quant à la seconde, il a été demandé aux services de se rapprocher du centre AGHRYMET qui effectue des recherches du même type. Par ailleurs, les Eaux et Forêts ont informé la mission de leur intention de mettre en place un système d'information sur la commercialisation des produits de la pêche, pour lequel une méthodologie est à concevoir en collaboration avec la DNSI.

Enfin, la DNSI et la DNA souhaitent pour l'amélioration des bilans céréaliers que des enquêtes pilotes soient montées pour l'évaluation des stocks (stocks commerçants, et stocks finaux prévisionnels) et des pertes post-récoltes. L'ECA est sollicitée à cet effet.

Concernant les enquêtes retenues, l'enquête agricole de conjoncture et le suivi des marchés à bétail, seront poursuivies, mais des améliorations devront leur être apportées. Les principales sont :

## 1. Pour l'enquête agricole de conjoncture

- renouvellement et extension de l'échantillon
- étendre l'enquête stocks paysan à tout l'échantillon
- pour l'enquête stocks paysans, utiliser uniquement la technique d'enquête par interview qui est plus rapide et plus simple et conserve une fiabilité acceptable par rapport à la méthode objective qui est techniquement complexe, mal maîtrisée par les enquêteurs et de surcroît n'est pas acceptée par les paysans.
- revue de tous les questionnaires en vue de les débarrasser des informations inutilisées (non saisies ou non traitées ou non exploitées).
- améliorer la qualité des publications et leur présentation (standardisation des documents),
- ne présenter que les informations statistiquement prouvées (au niveau régional par exemple pour l'EAC)
- améliorer la diffusion des publications

## 2. Pour le suivi des marchés à bétail

- limiter le suivi à 20 marchés
- améliorer la supervision et le contrôle et veiller à la saisie
- assurer la continuité de la diffusion radio et élargir la diffusion du bulletin mensuel

## 5.2. L'ANIMATION LOCALE

Outre les tâches de coordination et de gestion, le programme de l'animation locale comprendra les activités suivantes :

1. L'appui technique à l'enquête agricole de conjoncture et à l'enquête suivi des marchés à bétail pour l'amélioration et l'allégement des questionnaires, le renouvellement de l'échantillon, la supervision et le traitement des données.
2. L'identification des thèmes d'analyse en collaboration avec la DNSI, la DNA et l'Equipe Centrale d'Animation de DIAPER.
3. La sensibilisation à travers les médias des enquêtés et des utilisateurs des résultats des enquêtes (par la production de spots publicitaires).

Elle veillera également à la qualité des publications et à leur diffusion.

## 6. LA FORMATION

Les principaux besoins en formation identifiés concernent les domaines suivants :

- techniques de sondage,
- l'analyse des données pour l'amélioration de la conception des enquêtes et de leur exploitation,
- les techniques d'enquête pour l'amélioration de l'organisation et de la conduite des enquêtes à l'attention du personnel non statisticien,
- l'utilisation des logiciels statistiques et à la programmation
- la technique de présentation des résultats et des publications pour améliorer l'impact de la diffusion
- la gestion des données pour la centrale d'information.

Ces besoins de formation feront l'objet d'une évaluation et leur organisation sera envisagée au niveau régional.

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE - ANNEE I</b>                        | <b>1</b>  |
| <b>1.1. L'ORGANISATION</b>  | <b>1</b>  |
| 1.1.1. Cadre institutionnel   | 1         |
| 1.1.2. Matériels DIAPER III et autres   | 3         |
| 1.1.3. Financements   | 4         |
| <b>1.2. LA TECHNIQUE</b>  | <b>4</b>  |
| 1.2.1. L'enquête agricole   | 4         |
| 1.2.2. Le système d'information sur les marchés à bétail                      | 7         |
| <b>1.3. LES RESULTATS</b>   | <b>7</b>  |
| <b>1.4. LES SYNERGIES</b>   | <b>8</b>  |
| <b>2. ANIMATION LOCALE</b>  | <b>8</b>  |
| <b>2.1. MISE EN PLACE</b>   | <b>8</b>  |
| <b>2.2. RAPPORT D'ACTIVITE SUCCINCT</b>                                       | <b>9</b>  |
| <b>2.3. RELATIONS AVEC AUTRES</b>   | <b>9</b>  |
| <b>2.4. INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF</b>              | <b>9</b>  |
| <b>3. LA COMPOSANTE NATIONALE</b>   | <b>10</b> |
| <b>3.1. SA COMPOSITION</b>  | <b>10</b> |
| <b>3.2. SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT</b>          | <b>11</b> |
| <b>3.3. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE</b>                | <b>11</b> |
| <b>4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES</b>                                 | <b>11</b> |
| <b>4.1. COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE</b>                                    | <b>11</b> |
| <b>4.2. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE A HAUTEUR DE 27 % POUR 1995</b> | <b>12</b> |
| <b>5. GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES</b>  | <b>12</b> |
| <b>5.1. NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET AU 31.12.94</b>                          | <b>13</b> |
| <b>6. PROGRAMMATION</b>   | <b>13</b> |
| <b>6.1. LES ENQUETES</b>  | <b>15</b> |
| 6.1.1. L'enquête agricole de conjoncture et stocks paysans (EAC)              | 15        |
| 6.1.2. Le suivi des marchés à bétail  | 16        |
| <b>6.2. L'ANIMATION LOCALE</b>  | <b>16</b> |
| 6.2.1. Conditions de travail  | 16        |
| 6.2.2. Relations de travail avec les divers intervenants                      | 16        |
| 6.2.3. Objectif de travail en terme d'appui technique                         | 17        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>6.3. BUDGET</b>   | <b>17</b> |
| <b>7. LA FORMATION</b>   | <b>18</b> |
| <b>7.1. NIVEAU ACTUEL DU PERSONNEL DE LA COMPOSANTE NATIONALE</b>        | <b>18</b> |
| <b>7.2. BESOINS EN FORMATION DU PERSONNEL DE LA COMPOSANTE NATIONALE</b> | <b>19</b> |
| <b>7.3. BESOIN EN FORMATION DE L'ANIMATEUR LOCAL</b>                     | <b>19</b> |

De 1964 à 1985, les informations statistiques agricoles relevaient de plusieurs sources. La Direction Nationale des Statistiques et de l'Informatique (DNSI) conduisait une enquête agricole permanente, la Direction Nationale de l'Agriculture élaborait des informations statistiques pour les besoins de son programme de vulgarisation. D'autres institutions (CMDT, Office Nationale du Riz,...) ou des bailleurs de fonds (FAO) établissaient pour leurs besoins des informations statistiques. Il existait alors une multitude de sources d'informations qui plaçaient l'utilisateur dans l'embarras. En Mars 1986, un séminaire portant sur les statistiques agricoles a abouti à la mise en place d'un système unique piloté par la DNSI et la DNA et l'enquête agricole permanente est devenue l'actuelle Enquête Agricole de Conjoncture (EAC).

De même, il existait depuis 1974 sur initiative de l'OMBEVI et avec l'appui de la CEAO<sup>1</sup> à travers la Communauté Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) un réseau d'informations sur les marchés à bétail qui diffusait des informations sur les prix pratiqués sur les principaux marchés maliens. A cette époque une dizaine de marchés faisaient l'objet de relevés réguliers.

## 1. EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE - ANNEE I

### 1.1. L'ORGANISATION

#### 1.1.1. CADRE INSTITUTIONNEL

Au Mali, l'Enquête Agricole de Conjoncture offre maintenant la particularité d'être conduite par deux services : la Direction Nationale des Statistiques et de l'Informatique (DNSI) et la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) qui se répartissent les rôles en fonction de leurs compétences respectives. Cette organisation n'a pas été spontanée et a même présenté quelquefois certaines difficultés, mais l'alliance semble maintenant installée pour durer. Il en résulte des coûts de supervision excessifs par endroit selon que l'on estime que les contrôles sur les enquêteurs, qui relèvent le plus souvent de la DNA, ne peuvent être efficaces que s'ils sont conduits par un personnel du même service. Les contrôleurs de la DNSI se limitant alors à conseiller leurs collègues. Mais ce doublage des services semble encore inévitable et constitue le prix à payer pour garantir la cohérence de fonctionnement du dispositif. Moyennant cette disposition la DNA s'est constituée une équipe spécifique rodée aux enquêtes et la DNSI peut jouer son rôle essentiel de supervision technique.

L'enquête « suivi des marchés à bétail » logé à l'OMBEVI est maintenant rodée, mais des retards de publication (le dernier annuaire date de 1992) trahissent peut-être une certaine usure du dispositif auquel il faut prendre garde d'autant que les deux superviseurs centraux chargés du suivi, du traitement et de l'analyse des résultats viennent d'être déplacés (formation).

<sup>1</sup> Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest.

## RESSOURCES HUMAINES

### ENQUETE AGRICOLE (Zone soudanienne)

69 enquêteurs travaillent dans 207 villages échantillon (3 par enquêteurs) et opèrent sur 1035 exploitations (5 par village)

#### Situation

| POSTE                                 | GRADE   | Nbre total | à plein temps | sur BN | Formation adaptée | OBSERVATIONS   |
|---------------------------------------|---|------------|---------------|--------|-------------------|--|
| Superviseurs                          | 1 ITS, 1 ATS, 1 cond Tx Agr   | 3          | 1             | 3      | 2                 | 2 NDj et 1 permanent sur zone                                      |
| Contrôleurs                           | 7 ATA, 3 cond Tx Ag, 2 ATS  | 12         | 12            | 12     | 2                 |  |
| Agents de collecte                    | 29 ATA, 40 occasionnels   | 69         | 29            | 69     | 29                | 29 agents de la Stats, 40 recrutés pour 6 mois suivant échantillon |
| Agents dépouillement                  | 2 ATA Ag, 1 ITS   | 3          | 3             | 3      | 1                 |  |
| Personnel d'analyse et de publication | <i>2 ISD, 1 ITS, 1 ADS, ces personnes enregistrées par ailleurs travaillent à temps partiel mais ne sont pas précisément affectés à cette mission</i> |            |               |        |                   |  |
| Personnel logistique                  | Chauffeurs, secrétaires, plantons   | 5          | 5             | 5      | 5                 |  |

### SUIVI DES MARCHES CEREALIERS

29 marchés à céréales sont enquêtés (dont N'Djamena) et 3 marchés à légumes à N'Djamena

|                                       |   |    |   |    |   |  |
|---------------------------------------|---|----|---|----|---|--|
| Superviseurs                          | 1 Cons aux aff éco et 1 ITx Ag  | 2  | 0 | 2  | 0 | Affectés aussi aux enquêtes  |
| Contrôleurs                           | 1 ADS, 1 Agro-économiste, 2 cond Tx Ag  | 4  | 0 | 4  | 1 | Affectés aussi aux enquêtes  |
| Agents de collecte                    | Agents Techniques Agriculture   | 36 | 0 | 36 | 7 | 29 du service statistique des prix relèvent les prix des céréales  |
|                                       | <i>L'ONDR met à disposition pour ce travail 4 agents, l'ONC 13, le SAP 7, la GTZ 1, le SIM 6 et la DSA 5.</i> |    |   |    |   | 4 (Moundou, Abeche, Sahr, NDjamena) au service des nouvelles des marchés, 3 relèvent les prix des légumes sur les marchés de NDjamena et la DSA 5. |
| Agents dépouillement                  |   | 3  | 3 | 3  |   | à temps complet  |
| Personnel d'analyse et de publication |   |    |   |    |   | Tous les cadres selon disponibilité  |
| Personnel logistique                  | Chauffeurs  | 2  | 2 | 2  | 2 |  |

### SUIVI DES MARCHES A BETAIL

25 marchés à bétail sont enquêtés

|                       |                                  |    |   |    |    |  |
|-----------------------|----------------------------------|----|---|----|----|--|
| Superviseurs          | Le DGA Elevage + 1 Zootechnicien | 2  | 0 | 2  | 2  | respectivement Biologiste et Zootechnicien |
| Contrôleurs           | Ingénieurs vétérinaires          | 14 | 0 | 14 | 14 | Il s'agit des chefs de secteur             |
| Agents de collecte    | Agents techniques d'élevage      | 25 | 0 | 25 | 25 | 24 marchés dont 2 à NDjamena               |
| Agents dépouillement  | 1 vétérinaire et 1 ATS           | 2  | 2 | 2  | 0  |  |
| Personnel publication |                                  |    |   |    |    | Fonction assurée par les superviseurs      |
| Personnel logistique  | Chauffeurs                       | 2  | 0 | 2  | 2  |  |

ATA : Agent technique d'agriculture

ATS : Agent technique de la Statistique

ADS : Adjoint technique de la statistique

ITS : Ingénieur des travaux statistiques

ISD : Ingénieur statisticien démographe

## EQUIPEMENTS DISPONIBLES ET EN COURS D'ACQUISITION (1)

| en état de fonctionnement | Hors d'état | en cours d'acquisition | OBSERVATIONS |
|---------------------------|-------------|------------------------|--------------|
|                           |             |                        |              |

### ENQUETE AGRICOLE

| Matériel de déplacement     |    |    |   |
|-----------------------------|----|----|---|
| Véhicules tout terrain      |    | 3  | 1 véhicule récemment réparé a été volé en décembre 94   |
| Motos tout terrain          | 0  | 1  | Les motos devraient remplacer les motocyclettes hors d'usage  |
| Motocyclettes               | 0  | 12 | Elles sont remplacées par les motos   |
| Bicyclettes                 | 0  | 69 | 72  |
| Equipements de bureau       |    |    |   |
| Micro-ordinateurs           | 4  | 1  | Ces équipements sont maintenant obsolètes et celui en cours d'acquisition est déjà largement dépassé. |
| Micro-ordinateurs portables | 2  |    | Deux 386 ont été remis par le projet USAID/SIM (AMTT)   |
| Photocopieurs               | 1  | 2  | Celui qui fonctionne a été remis par le projet AMTT   |
| Equipements d'enquêtes      |    |    | Ils sont aussi utilisés par les contrôleurs et pour la formation                                      |
| Boussoles                   | 40 | 29 | 57  |
| Balances                    | 0  | 48 | 106 Les enquêteurs ont travaillé avec des matériels pratiquement hors d'usage                         |
| Double décamètres           | 0  | 69 | 116 Les enquêteurs ont travaillé avec des matériels pratiquement hors d'usage                         |
| Jalons                      | 47 | 22 | 66  |
| Calculatrices (HP 11C)      | 10 | 2  | 18 Les calculatrices sont utilisées par les contrôleurs seulement                                     |

### SUIVI MARCHES CEREALIERS

La plupart des équipements ont été acquis par l'USAID (projet SIM)

| Matériel de déplacement     |    |   |  |
|-----------------------------|----|---|--|
| Véhicules tout terrain      | 2  | 1 | Rétrocédé par l'USAID à son départ               |
| Motos                       | 2  | 1 |  |
| Mobylettes                  | 0  | 3 |  |
| Equipements de bureau       |    |   |  |
| Micro-ordinateurs           | 9  |   | Matériel actuel en bon état : 4 X 486 et 5 X 386 |
| Micro-ordinateurs portables | 3  |   | 3 X 386  |
| Imprimantes                 | 7  |   | HP Laserjet III                                  |
| Photocopieurs               | 2  |   |  |
| Groupe électrogène          | 1  |   |  |
| Onduleur                    | 1  |   |  |
| Fax                         | 1  |   |  |
| Ronéo                       | 1  |   |  |
| Calculatrices               | 2  |   |  |
| Machine à écrire            | 1  |   |  |
| Stenciluse                  | 1  |   |  |
| Equipements d'enquêtes      |    |   |  |
| Balances 10 Kg              | 30 | 0 |  |
| Radio Emetteur-récepteur    | 37 |   | En cours d'installation                          |
| Tableaux sur les marchés    | 35 |   |  |

### SUIVI MARCHES A BETAIL

|                            |    |   |   |   |
|----------------------------|----|---|---|---|
| Véhicules tout terrain     | 1  | 0 | 0 | Mise à disposition du DGA Elevage responsable de l'enquête par le PNE                 |
| Mobylettes                 | 8  | 0 | 2 | 8 ont été fournies par le projet national d'élevage et 2 sont commandés sur DIAPERIII |
| Vélos                      | 0  | 0 |   |   |
| Micro-ordinateurs          | 1  | 0 | 0 | Le micro acheté par le projet RSA (Banque Mondiale) est saturé                        |
| Calculatrices 4 opérations | 25 |   |   |   |
| Radio-émetteurs            | 10 |   |   | Fournis par le projet panafricain de lutte contre la peste bovine (PAC- CCE)          |

(1)La commande des matériels et équipements a été engagée dès août 1994, mais le bon de commande n'a été que très récemment introduit auprès des fournisseurs.

### 1.1.3. FINANCEMENTS

L'enquête a été engagée avec retard mais a pu bénéficier de financements extérieurs (L'office « Aménagement de la Haute Vallée du Niger », le « Programme National de Vulgarisation Agricole ») et de préfinancements de la part du gouvernement. Dès la disponibilité des fonds DIAPER, le relais a été pris et au 31 décembre 77,3% des fonds étaient déjà engagés. D'autres dépenses sont encore prévues sur les lignes disponibles, notamment concernant la saisie, les traitements et les publications.

## 1.2. LA TECHNIQUE

### 1.2.1. L'ENQUETE AGRICOLE

Malgré les retards de mise en place des financements, et malgré que le matériel d'enquête dont le renouvellement était attendu depuis deux ans déjà n'ait pas encore été acquis, l'enquête a pu s'effectuer. L'OHVN<sup>2</sup> a financé la formation des enquêteurs (6,6 millions), et le PNVA<sup>3</sup> a apporté l'essentiel des moyens de déplacement. Les responsables nationaux ont réussi à mobiliser leur personnel. Néanmoins, l'enquête a démarré avec beaucoup de retard et les différentes phases de l'opération ont été un peu chahutées si bien qu'au moment des prévisions de récoltes, en octobre, 56% seulement des dossiers d'enquête avaient pu être recueillis. Pour le rapport de campagne l'échantillon complet sera traité en surfaces et en estimation des rendements.

L'enquête est conduite par les deux directions nationales : statistiques et agriculture (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et Direction Nationale de l'Agriculture). La DNSI fournit surtout les contrôleurs et superviseurs techniques, et assume la méthodologie et les traitements, la DNA fournit la plupart des enquêteurs (109/137 et la DNSI 28/137). En effet, la DNSI qui disposait il y a une dizaine d'années de l'essentiel de l'équipe d'enquêteurs voit fondre ses effectifs avec les départs volontaires et les mises à la retraite non remplacés du fait des contraintes du programme d'ajustement structurel. La DNA met à disposition des Agents Techniques d'agriculture qu'elle spécialise pour constituer un corps d'enquêteurs professionnels.

Au départ, les mesures et interview étaient conduits par des équipes de deux enquêteurs, mais aujourd'hui, les agents collecteurs opèrent seuls et sollicitent l'assistance de l'exploitant enquêté pour effectuer les mesures. Comme l'échantillon est maintenant en place depuis quatre ans, les paysans « échantillon » mis à contribution manifestent maintenant un certain agacement. L'échantillon doit nécessairement être renouvelé à la prochaine campagne et les dispositions sont déjà prises pour effectuer un nouveau tirage et même étendre l'échantillon de 435 sections d'énumération (SE) ou aires primaires à 500 SE sur les 7889 que comprend le pays.

La formation s'est déroulée sur 10 jours entre le 18 juillet et le 12 septembre selon les régions. Elle a pâti de la vétusté des matériels d'enquête utilisé pour les démonstrations et de l'insuffisance de manuels de formations. Elle s'est sans doute

<sup>2</sup> Financement USAID

<sup>3</sup> Financement Banque Mondiale

avérée insuffisante pour les nouveaux enquêteurs tout à fait débutants dans cette pratique professionnelle. L'enquête s'est ensuite engagée avec retard dans la deuxième quinzaine d'août.

- Le PNVA a mis à disposition 49 de ses agents fonctionnaires (Agents Techniques d'Agriculture)<sup>4</sup> équipés des mobylettes fournies par le projet. DIAPER fournissait l'essence et 15 000 F par mobylette pour l'entretien.
- L'OHVN a mis à disposition 8 de ses agents équipés de motos pour lesquels DIAPER a fourni l'essence et 15 000 F pour l'entretien.
- La CMDT a délégué 4 agents équipés de mobylettes qui travaillent habituellement sur les périmètres maraîchers en contre saison.
- Quant à la DNA, elle dispose déjà de 48 agents spécialisés
- La DNSI met à disposition 28 agents de la statistiques.

Cet effectif de 137 enquêteurs sera porté à 141 pour la prochaine campagne qui prévoit l'extension des SE (de 435 à 500) et l'augmentation du nombre d'exploitants enquêtés (5 par SE soit 2500 exploitations échantillons au lieu des 2175 actuelles). Le nombre de parcelles enquêtées lors de cette campagne est estimé à 7186, mais selon les estimations pour prétendre à une précision avec une marge d'erreur de 10 à 15%, il faudrait pouvoir enquêter au moins 10 000 parcelles. Le nouvel échantillon devrait permettre de s'en approcher. Toutefois l'échantillon est encore trop faible pour prétendre à la représentativité au niveau décentralisé (cercles)<sup>5</sup>.

La stratification (18 zones agro-météorologiques retenues) est effectuée par répartition des cercles, mais la taille moyenne de l'exploitation par cercle n'est pas connue et l'extrapolation à ce niveau est très incertaine. Le dernier recensement de 1987 n'apporte pas d'informations utiles, seul le recensement agricole envisagé depuis quelques années pourrait apporter une réponse. Avec le nouvel échantillon, un nouveau coefficient d'extrapolation sera estimé pour améliorer la stratification. Le tirage du nouvel échantillon et le recensement des SE avec le tirage des exploitations à enquêter sera effectué du 15 avril au 15 mai.

Malgré la « fédération » des différentes enquêtes sous la bannière de l'EAC en 1985, la dispersion des enquêteurs et leurs divers services de rattachement posent encore quelques problèmes. Lors du redéploiement des personnels, il n'est pas forcément tenu compte de leur mission d'enquête dans la zone, et un agent rompu aux techniques d'enquête peut très bien être remplacé par une personne non préparée. La formation prévue en début de campagne pour tous les personnels d'enquête permet une mise à niveau, mais elle est surtout conçue à destination d'enquêteurs rodés. Il paraît évident que le nouveau venu n'aura pas, dès sa première campagne, l'expérience de son prédécesseur. Tous les ans, ce même problème est posé. De plus, pour éviter les pertes de matériel affecté aux agents déplacés, celui-ci est recueilli en fin de campagne mais les manuels d'enquête ne

<sup>4</sup> *Rompus aux enquêtes, ils sont aussi chargés du suivi-évaluation du programme de vulgarisation.*

<sup>5</sup> *Le coefficient de variation au niveau national serait de 10,3% mais seulement de 28,7% pour la région de Kayes, 25,5% pour la région de Koulikoro, 23,1% pour la région de Sikasso, 21,8% pour la région de Ségou, 23,2% pour la région de Mopti et 47,2% pour la région de Tombouctou et 56,1% pour la région de Gao (ce qui repose le problème de l'opportunité de conduire l'enquête dans ces deux régions pour lesquels les coûts de supervision sont très élevés).*

peuvent pas être récupérés, si bien que tous les ans il s'avère nécessaire d'effectuer de nouveaux tirages.

La majorité (33) des 43 contrôleurs émargent à la DNSI et ont rang d'agents techniques de la statistique (ATS)<sup>6</sup>, les autres relèvent de la DNA et sont des techniciens d'agriculture spécialisés dans la collecte de statistiques : 7 travaillent habituellement sur le PNVA et 3 à l'OHVN. Il sont équipés de motos par ces deux institutions et le fonctionnement pour les travaux d'enquête est pris en charge par DIAPER. Les 33 contrôleurs de la DNSI bénéficient pour 12 d'entre eux de motos récentes fournies par le projet « Migrations » et les autres ont été équipés de mobylettes par le projet PADEM<sup>7</sup>, mais ces équipements sont maintenant souvent anciens et très usagés.

Les opérations de collecte sur le terrain ont commencé dans la deuxième quinzaine d'août, mais compte tenu des retards, dans certains cas, les collectes d'informations qui s'étaisent habituellement sur les deux premiers passages espacés d'un à deux mois (1<sup>er</sup> passage : relevé des surfaces, 2<sup>ème</sup> passage : estimation des récoltes) ont été effectuées en un seul passage. Ce raccourci présente deux inconvénients : les plantes sont déjà hautes et les relevés de surfaces sont difficiles, la maturation des récoltes n'est pas suffisamment avancée pour faire un diagnostic de récoltes satisfaisant. L'enquête s'est déroulée dans six régions sur 8 (Kidal n'est pas une zone de production, et l'enquête dans la région de Gao n'a pu avoir lieu en temps utile compte tenu de l'insécurité. Néanmoins, avec 56% des relevés rassemblés il a été possible de faire une estimation de récoltes dès octobre lors du passage de la mission CILSS-FAO.

Cette année, l'enquête a souffert de l'insuffisance et de la vétusté des équipements et des moyens de déplacement pour une part due au retard dans la mobilisation des fonds DIAPER

Les opérations se poursuivent sur le terrain et ne s'achèveront pour les régions tardives (zones inondées) qu'en janvier-février.

Les fonds du devis programme DIAPER arrêté en juillet n'ont pu être disponibles dans les régions qu'au début octobre. Le préfinancement de l'Etat, même insuffisant n'a pu être débloqué que fin juillet, ce qui explique les retards, mais aussi quelquefois la démobilisation de certains agents qui ont pu douter du versement de leurs indemnités. Tous les enquêteurs n'ont pas reçu à temps les questionnaires. Les moyens de déplacement et le matériel d'enquête vétustes ont aussi gêné le déroulement de l'enquête. Le redéploiement de certains enquêteurs relevant d'autres institutions que la DNSI ou la DNA ont aussi perturbé la collecte d'informations.

Lors de la première phase, il faut aussi déplorer l'insuffisance des missions de supervision qui n'ont pu avoir lieu faute de disponibilités financières pour les organiser. En revanche, dès octobre la supervision nationale (accompagnée par l'animateur local à Mopti, Sikasso, et Ségou) a pu s'effectuer dans l'ensemble des régions et a pu relever et corriger certaines estimations erronées (surestimations des récoltes sur les petites parcelles, imprécision des mesures de parcelles).

<sup>6</sup> Un an de formation technique.

<sup>7</sup> Projet AD Enquête sur les Ménages qui a pris fin en 1993

### 1.2.2. LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES A BETAIL

Les retards de financement n'ont permis la participation du projet DIAPER que pour les quatre derniers mois de l'enquête, le reste de l'année a été assuré sur financement national avec toutefois quelques difficultés pour l'acheminement des fiches.

De 10 marchés suivis à l'origine on est passé à 15 et l'objectif est d'en suivre 25 à 30 pour disposer d'un échantillon représentatif du marché de la viande. Actuellement 20 marchés font l'objet de relevés (+5 avec le projet DIAPER II). Depuis le financement DIAPER, les relevés sont beaucoup plus réguliers et la méthodologie suivie est plus rigoureuse. Depuis quelques années déjà, les publications des cours (bulletins mensuels et communiqués) ainsi que leur diffusion (radio, journaux, voire télévision) sont assez régulières et les professionnels de la viande semblent s'être habitués à cette information<sup>8</sup>

Trois types de marchés sont enquêtés : les marchés de production, les marchés de consommation et les marchés d'exportation. Certains sont quotidiens et font l'objet de relevés un jour sur trois ( Bamako, Faladié, Nioro, Kayes, Sikasso, Sé-gou, Koutila,...), d'autres sont hebdomadaires et sont chaque fois enquêtés (Kati, Goussin, Yolo, Niono, Fatoma,...)

Après la dévaluation, l'enquête a retenu l'attention de tous ceux qui étaient intéressés par l'évolution des cours du bétail.

## 1.3. LES RESULTATS

L'EAC donne lieu en octobre à un bilan prévisionnel des récoltes destiné à la mission CILSS-FAO et diffusé à 50 exemplaires aux membres de la composante nationale au SAP à la Cellule de Planification et Statistiques (CPS) et aux principaux utilisateurs. En mai-juin est publié le rapport de campagne définitif qui est diffusé assez largement à 200 exemplaires. En novembre est produit sous forme de tableau le bilan ex-post de la campagne. Ces documents sont faibles mais leur présentation laisse à désirer. La présentation non standardisée déroute les utilisateurs<sup>9</sup> et l'abondance de lignes non renseignées (simplement matérialisées par un 0) peut égarer les lecteurs. Enfin, l'éclatement des informations par cercle à la demande des administrations est dangereuse : l'information à ce niveau est très peu fiable mais discrédite leur auteur aux yeux des utilisateurs exigeants ou détenteurs d'autres informations<sup>10</sup>.

Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (DNA, Météo) publie du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre un bulletin d'information décadaire qui fait le point sur la situation agro-météo de la campagne agricole. Enfin, le service de la vulgarisation agricole recueille mensuellement les informations qui remontent des services pour une pu-

<sup>8</sup> *S'ils souhaitent la poursuite de l'opération, ils ne sont pas prêts pour autant à y participer financièrement, ne serait ce que pour aider au financement de la diffusion des cours à la radio.*

<sup>9</sup> *D'une année à l'autre on n'est pas garanti de trouver les mêmes informations ou de les retrouver présentées de la même façon.*

<sup>10</sup> *La meilleure critique que nous ayons recueillie sur ces documents provient d'un utilisateur attentif, il s'agit du responsable FEWS. Il apprécie la qualité des informations au niveau national mais déplore leur éclatement au niveau des cercles et regrette les maladresses de présentation, il a promis d'en faire part aux responsables d'autant volontiers qu'il loue par ailleurs leurs mérites.*

blication qui est ensuite synthétisée dans des rapports mensuels et dans un rapport annuel.

L'Enquête « suivi des marchés à bétail » donne lieu aussi à des publications régulières. Depuis 10 ans les cours du bétail sont diffusés de façon hebdomadaire à la radio (le jeudi), ils ont permis de fidéliser les auditeurs intéressés. Depuis la transformation de l'Office de radio en Etablissement Public à caractère administratif avec autonomie financière, la diffusion des cours n'est plus un service gratuit comme auparavant, d'autant que l'EPA Radio Mali a obtenu du SIM céréales une rémunération conséquente pour la diffusion des prix des céréales. Néanmoins, assuré d'un financement DIAPER, Radio Mali a consenti à poursuivre la diffusion des cours du bétail dans l'attente d'un règlement prochain. Les cours sont aussi insérés dans le JOURNAL QUOTIDIEN NATIONAL, l'ESSOR.

Par ailleurs, l'enquête publie mensuellement un bulletin de bonne qualité, mais à diffusion très restreinte : 5 exemplaires ! (Le Département, l'Animateur local, le CILSS). Même si les personnes intéressées savent pouvoir le consulter à l'OMBEVI (il serait de fait très demandé), ou connaître les cours par la radio, le bulletin reste trop parcimonieusement distribué. Les bulletins hebdo lus à la radio sont aussi transmis par Fax au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

De plus, l'OMBEVI publie tous les mois une « SYNTHESE DES RAPPORTS DES CONTROLEURS DES FOIRES ET MARCHES A BETAILE » d'assez bonne qualité, mais faute de moyens la régularité n'a pas toujours pu être assurée et de toutes façons là aussi la diffusion reste très limitée.

Enfin, tous les ans l'OMBEVI publie un annuaire des cours de l'année. Il est diffusé à 62 exemplaires.

#### **1.4. LES SYNERGIES**

Le bon fonctionnement de la composante nationale est garant du développement de synergies entre les différents modules de collecte d'informations.

### **2. ANIMATION LOCALE**

#### **2.1. MISE EN PLACE**

L'Animation locale est placée auprès de la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du Ministère du Développement rural et de l'Environnement<sup>11</sup>.

L'animateur local a pris ses fonctions dès février 1994<sup>12</sup> et a pu engager une secrétaire comptable à compter d'Août 1994 dès la mise en place des financements. L'Etat malien est sollicité pour financer le détachement d'un chauffeur-planton. La cellule a d'abord été logée à la DNSI, mais depuis novembre 1994 elle occupe le bâtiment qui lui a été affectée à la Direction Administrative et Financière du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement. Le projet a permis le rafraîchissement des locaux, les fournitures d'eau et d'électricité sont prises en charge par le Budget National.

<sup>11</sup>Décision N°94/0224/MDRE-CAB du 30 mai 1994.

<sup>12</sup>Arrêté de détachement n°94-2480/MEFPT-DNFPP-D4-1 du 24 mars 1994

L'actuelle Animation Locale hérite du matériel laissé par DIAPER II. Outre le mobilier de bureau, le matériel informatique est parfaitement obsolète et insuffisant, les photocopieurs doivent être réparés, et les véhicules nécessitent une sérieuse réhabilitation<sup>13</sup>. Un nouvel ordinateur (Intel 486, 4 M° Ram, DD 270 M°) vient d'être livré ainsi qu'un fax. Quant aux véhicules, la LandRover à essence de 1989 a été réparée, mais la Peugeot 405 de 1989 semble en très mauvais état.

L'animateur local est bien intégré au sein du dispositif, il participe aux instances délibératives des principales structures impliquées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire. Il est membre du Groupe de travail du SAP, du Comité consultatif du SIM céréales. Il devrait prochainement participer au Comité d'Orientation et de Coordination du PRMC qui devrait se transformer en comité de sécurité alimentaire et aux travaux de la commission de suivi de la commercialisation des céréales.

## 2.2. RAPPORT D'ACTIVITE SUCCINCT

La mise en place tardive des fonds a géné le fonctionnement de l'Animation locale qui n'a pu répondre aux attentes des responsables d'enquête mais qui a quand même pu apporter un soutien méthodologique aux enquêtes. Cette première année aura surtout permis de dresser un constat et d'arrêter les priorités pour la prochaine campagne. L'animateur local prévoit de participer, plus activement à l'organisation, la conduite et à l'exploitation des résultats des enquêtes. Un programme d'appui technique a été arrêté à cet effet (cf. : 6-2-3).

## 2.3. RELATIONS AVEC AUTRES

La structuration de la composante nationale autour de la CPS assure la meilleure communication au sein des services intéressés. Et si le SIM céréales qui bénéficie de financements « confortables » dans le cadre du PRMC est totalement indépendant, il reste en relation constante avec la composante nationale. Les publications du SIM céréales sont d'ailleurs d'excellente qualité (les responsables ont eu récemment recours aux conseils d'un consultant en publication), elles pourraient utilement inspirer les publications des autres enquêtes, même si les moyens dont disposent celles-ci leur interdit de prétendre rivaliser.

## 2.4. INTEGRATION DE L'ANIMATION LOCALE DANS LE DISPOSITIF

Il faut souligner le climat de confiance qui règne entre l'animation locale et la composante nationale, notamment avec les responsables d'enquête. L'animateur se positionne comme un interlocuteur privilégié, une référence technique, un coordonnateur et un responsable de gestion, débarrassant ainsi ses collègues plus impliqués dans le déroulement des enquêtes d'autres préoccupations extérieures pourtant essentielles : mobilisation des fonds, supervision technique et cohérence du dispositif, impact des informations collectées et diffusion des informations. Sa connaissance des circuits d'informations et des utilisateurs potentiels lui donnent une réelle compétence, son expérience statistique lui permet d'exercer une certaine autorité.

<sup>13</sup> La LandRover a pu être remise en état fin août, mais la 405 nécessite des réparations importantes.

L'animateur local est bien intégré au sein du dispositif, il participe aux instances délibératives des principales structures impliquées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire. Il est membre du Groupe de travail du SAP, du Comité consultatif du SIM céréales. Il devrait prochainement participer au Comité d'Orientation et de Coordination du PRMC qui devrait se transformer en comité de sécurité alimentaire et aux travaux de la commission de suivi de la commercialisation des céréales.

Intégrée<sup>14</sup> au sein de la toute nouvelle Cellule de Planification et Statistique<sup>15</sup>, mise en place en octobre 1992<sup>16</sup>, elle participe à la Division Statistique et Documentation dont la mission rejoint très précisément la sienne<sup>17</sup>. L'affectation de locaux et la possibilité de bénéficier d'une certaine autonomie de fonctionnement ajoute à sa disponibilité et à son autorité.

### 3. LA COMPOSANTE NATIONALE

#### 3.1. SA COMPOSITION

Conformément aux recommandations de la mission de programmation de mars 1994, le nombre des membres de la Composante nationale a été limité. Elle est aujourd'hui fonctionnelle, un acte de création a même été déposé au Ministère du Développement Rural et de l'Environnement pour officialiser son existence. Elle comprend :

- La Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du Ministère du développement rural et de l'Environnement qui assure la présidence ;
- La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) qui assure la vice-Présidence ;
- La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique(DNSI) ;
- La Direction Nationale de l'Elevage ;
- L'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) ;
- L'Institut d'Economie Rural (IER) ;
- La Direction Nationale de la Météorologie ;
- L'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) ;
- Le Service National de la Protection des Végétaux ;
- La Direction Nationale des Eaux et Forêts ;
- L'Animateur Local en est le rapporteur.

<sup>14</sup> Décision N°94/0224/MDRE-CAB du 30 mai 1994.

<sup>15</sup> Les CPS qui ont pour rôle « d'assurer la mission centrale de planification et de statistique » au sein des départements ministériels auprès de qui elle est placée (5 Ministères dont le Développement Rural), ont été créées par l'Ordonnance n°92-052/P.CTSP du 5 juin 1992.

<sup>16</sup> Décret N° 92-189/P-RM du 29 octobre 1992.

<sup>17</sup> ARTICLE 9 : la Division statistique et documentation est chargée :

- de l'identification et de la formulation des besoins en matière d'information statistique et d'études de base ;
- de la centralisation, de la conservation et de la diffusion des données statistiques et données de base nécessaires à la planification ;
- de la définition, supervision et coordination des enquêtes et études de base.

Elle se réunit régulièrement et donne l'image d'une équipe soudée habituée à travailler ensemble. Elle constitue indéniablement un lieu de concertation technique pour la production coordonnée d'informations statistiques, notamment en matière de sécurité alimentaire. La CPS se trouve être une structure très appropriée pour l'animer et semble en tirer profit pour son information et son fonctionnement, le rôle de secrétaire de l'Animateur local confère à la composante nationale une existence de fait indéniable.

### **3.2. SA PARTICIPATION AU PROJET ET SON MODE DE FONCTIONNEMENT**

Pour la composante nationale, le projet DIAPER est un moyen privilégié de remplir sa mission à telle enseigne qu'elle le considère comme un recours éventuel pour répondre à tous ses besoins de production d'informations statistiques ou prévisionnelles.

### **3.3. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

Le Ministère du Développement Rural joue un rôle déterminant : non seulement il abrite l'Animation locale et fournit maintenant l'essentiel des effectifs pour l'enquête agricole de conjoncture, mais l'intégration du dispositif au sein de la CPS donne au projet une place de choix pour participer aux réflexions concernant la sécurité alimentaire et la stratégie de développement agricole.

## **4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES**

### **4.1. COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE**

Le Comité d'Orientation et de Coordination (COC) du Programme de Restructuration du marché Céréalier (PRMC) instituée en 1988<sup>18</sup> a été désigné pour jouer le rôle du Comité de Sécurité Alimentaire. Sa mission, définie à l'article 3, prévoit entre autres :

- *de faire collecter, centraliser et diffuser toutes les informations relatives au marché céréalier ;*
- *de mettre en place une coordination effective pour une meilleure connaissance de l'approvisionnement des marchés en céréales (ressources locales et importations).*

Sans aucun doute, le COC peut jouer ce rôle, mais rien n'indique dans le décret l'instituant qu'il a cette mission. La sécurité alimentaire qui déborde forcément le fonctionnement du marché céréalier n'est pas mentionnée et les informations statistiques auxquelles il est fait référence ne concernent que la production, la commercialisation et la consommation de céréales. Il s'agit d'un cadre de concertation politique en vue de la restructuration du marché céréalier. Le CSA, tel que DIAPER le conçoit, n'existe pas encore. Le fonctionnement du COC dira si cette dimension de la sécurité alimentaire est prise en compte. Toutefois, si c'était le cas, il serait quand même bon que les responsables informent officiellement

<sup>18</sup> Décret N° 018/PG-RM du 21 janvier 1988.

l'Animateur Local de ce rôle pour attester du respect de la conditionnalité inscrite dans la convention de financement.

La participation envisagée de l'Animateur Local aux réunions est une promesse d'évolution du COC vers un objectif plus large, mais on ne pourra en juger qu'après. Toutefois, l'intégration du dispositif DIAPER dans le Comité d'Orientation est de bonne augure, de même que la participation de l'animateur local aux travaux de la commission de suivi de la commercialisation des céréales.

#### **4.2. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE A HAUTEUR DE 27 % POUR 1995**

Un montant de 15,890 millions de FCFA ont été inscrits au Budget Spécial d'Investissement (BSI), cette affectation doit encore être confirmée par l'Assemblée Nationale mais ne devrait pas poser de problèmes.

L'inscription au BSI garantit pour cette année la prise en charge d'une partie des coûts (de l'ordre effectivement de 27% comme fixé par la convention)<sup>19</sup>, et augure aussi favorablement d'une inscription l'année prochaine, mais ne garantit pas l'internalisation envisagée. En effet, à l'issue du projet rien ne permet de dire que cette inscription sera reconduite. Tout au contraire, elle pourrait s'interrompre avec l'arrêt du financement extérieur qui correspond au projet et qui justifie cette dotation. La pérennité du projet serait mieux assurée si l'inscription des charges qui relèvent du fonctionnement normal de l'Administration avait été faite au budget de fonctionnement. Tel que prévu, il s'agit d'une dotation réservée à l'enquête mais dont l'affectation n'est pas encore précisément arrêtée et il a d'ailleurs paru plus simple aux responsables de la réservé pour le carburant. En effet, le paiement des indemnités et frais de mission aurait vraisemblablement posé davantage de problèmes dans le cadre du BSI et se serait heurté aux contraintes de l'ajustement structurel dans le cadre du budget de fonctionnement.

Cette disposition, qui est forcément provisoire, permet de respecter la conditionnalité, mais pas l'esprit qui la détermine et ne garantit pas une prise en charge progressive et définitive des opérations d'enquête sur un financement national.

### **5. GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES**

Le budget initial a été modifié au cours de son exécution sans incidence sur le montant alloué par le C.D. (111.413.000 F CFA). Le tableau ci-dessous présente son niveau d'exécution en fin décembre 1994.

<sup>19</sup> Cf. Projet de Devis programme.

### 5.1. NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET AU 31.12.94

| RUBRIQUE                     | MONTANT INITIAL FCFA | MONTANT APRES MODIFICATION FCFA | DEPENSE           | TAUX % D'EXECUTION |
|------------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|
| <b>I. COLLECTE</b>           | 58.155.000           | 53.541.800                      | 37.828.000        | 71                 |
| 1.1. Enquête agricole        | 48.882.000           | 46.096.550                      | 32.295.500        | 70                 |
| 1.2. Suivi marché à bétail   | 9.273.000            | 7.445.250                       | 5.535.500         | 74                 |
| <b>II. EQUIPEMENT</b>        | 40.125.000           | 39.508.000                      | 9.845.260         | 25                 |
| 2.1. Enquête agricole        | 31.125.000           | 29.408.000                      | 6.020.765         | 20                 |
| 2.2. Suivi marché à bétail   | 7.000.000            | 7.300.000                       | 1.912.765         | 26                 |
| 2.3. Animation locale        | 2.000.000            | 2.800.000                       | 1.911.730         | 68                 |
| <b>III. ANIMATION LOCALE</b> | 13.133.000           | 18.363.200                      | 9.059.615         | 49                 |
| - salaire                    | 2.145.000            | 3.342.430                       | 1.999.748         | 60                 |
| - installation               | 4.871.000            | 8.806.770                       | 4.605.123         | 52                 |
| - fonctionnement             | 6.114.000            | 6.214.000                       | 2.454.744         | 39                 |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>111.413.000</b>   | <b>111.413.000</b>              | <b>56.732.875</b> | <b>51</b>          |

Le taux d'exécution global est de 51 %. Ce taux est de 71 % pour les opérations de collecte, 25 % pour l'équipement et 49 % pour l'animation locale.

Les principales difficultés rencontrées pour son exécution excepté le retard dans la mobilisation des fonds sont surtout liées aux procédures d'acquisition du matériel qui sont lourdes et non encore maîtrisées par l'animateur local. Elles impliquent plusieurs intervenants dont la disponibilité n'est pas toujours assuré en temps opportun (cas surtout des marchés d'un montant important nécessitant plusieurs centres de décision). Le faible taux d'exécution du budget d'équipement (25 %) est en partie dû à cela. L'expérience de cette première année permettra de résoudre les cas futurs.

Enfin, il faut signaler les délais parfois importants constatés pour la transmission par les responsables des services nationaux des pièces justificatives de dépense à l'animateur local. Une telle situation bloque la présentation à temps des dossiers de réapprovisionnement de la caisse d'avance et pourrait entraîner l'arrêt des financements des opérations en cours d'exécution. Un effort d'explication sur les procédures de gestion doit être entrepris à l'endroit de ces responsables pour résoudre ce problème qui pourrait entraîner des conflits s'il n'est pas résolu. L'Ordonnateur National pourrait jouer un rôle dans ce sens.

## 6. PROGRAMMATION

Au cours de la campagne 1994/95, le suivi de la situation alimentaire au Mali a été fait à travers quatre principales enquêtes :

- l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) conduite par la DNSI et la DNA,
- le suivi des marchés à bétail (SIM bétail) exécuté par l'OMBEVI,
- le suivi des marchés céréaliers (SIM céréales) conduite par l'OPAM,
- le suivi des zones à risques assuré par le SAP.

Les deux premières enquêtes ont bénéficié de l'appui financier de DIAPER tandis que le financement des deux dernières a été assuré par le PRMC.

Pour la campagne 1995/96, la composante nationale envisage étendre ce dispositif par de nouvelles enquêtes et d'améliorer les résultats de l'EAC. Les nouvelles enquêtes proposées sont :

- une enquête test sur l'évaluation des abattages domestiques en vue de l'établissement d'un bilan animalier à l'instar des bilans céréaliers,
- la mise en place d'un système d'information sur la commercialisation des produits de la pêche par le service des eaux et forêts.

Concernant les améliorations des résultats de l'EAC, la Direction Nationale de la Météorologie voudrait conduire une étude pour accroître les performances du DHC pour la prévision des récoltes. La DNA et la DNSI s'intéressent quant à elles, à une meilleure connaissance des stocks (prévision des stocks finaux, stocks commerçants) et des pertes post-récoltes. Ces deux institutions souhaitent un appui de l'ECA pour développer des méthodologies d'évaluation de ces postes du bilan céréalier.

L'examen des nouvelles enquêtes par la mission a aboutit à leur rejet pour entre autres les raisons suivantes :

- l'objectif de l'enquête sur les abattages domestiques (contribuer à l'établissement d'un bilan animalier) est mal ciblé. En effet, les abattages domestiques sont destinés à la consommation. Dans un bilan animalier, les quantités de viande correspondantes seront par conséquent comptabilisées dans le poste consommation. Si la principale préoccupation actuellement est la connaissance de ce poste, on gagnerait à entreprendre plutôt une enquête consommation de viande.
- l'enquête suivi de la commercialisation des produits de la pêche manque d'une méthodologie pour sa mise en oeuvre. La DNSI et le service intéressé travailleront dans ce sens au cours de la campagne.

Concernant l'amélioration des performances du modèle DHC pour la prévision des récoltes, la DNM a été invitée à se rapprocher du Centre AGRHYMET qui mène des travaux de recherche dans ce domaine. La question sur l'évaluation des stocks et des pertes post-récoltes devra trouver solution par l'ECA dans un cadre régional.

L'évaluation des enquêtes du dispositif de la campagne 94/95 par les différents intervenants propose leur reconduction pour la campagne 95/96. Le SIM céréales et le SAP continueront de fonctionner sur financement du PRMC. L'EAC et le SIM bétail sont retenues sur financement DIAPER. Les améliorations prévues pour ces dernières enquêtes, leur coût, le programme d'activité de l'animation locale et son budget sont présentés au paragraphe 6-3 ci-dessous.

## 6.1. LES ENQUETES

### 6.1.1. L'ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE ET STOCKS PAYSANS (EAC)

La méthodologie de l'enquête reste maintenu. Les principales améliorations prévues sont :

- renouvellement et extension de l'échantillon.

L'échantillon actuel est utilisé depuis la campagne 91/92. Il est donc vieux de cinq ans. Cette situation, si elle permet d'alléger le travail des enquêteurs et de suivre l'évolution des exploitations sur plusieurs années présente entre autres les inconvénients suivants :

- fatigue des enquêtés,
- arrêt des opérations de dénombrement qui permettent la mise à jour du nombre d'exploitations et de corriger les coefficients d'extrapolation.
- trop grande tentation des enquêteurs à remplir les fiches sans aller sur le terrain car ils finissent par trop connaître les exploitations ;

Pour résoudre ces problèmes, il est prévu cette année le renouvellement de l'échantillon et d'accroître sa taille de 435 sections d'énumération (SE) avec 2175 exploitations à 500 SE comptant 2500 exploitations. Ce léger accroissement de la taille de l'échantillon, l'amélioration de sa répartition entre région ainsi que la révision des coefficients d'extrapolation devraient contribuer à une meilleure représentativité des résultats au niveau des régions.

- l'enquête stocks paysans

L'enquête stock paysans est conduite sur seulement 50 % de cet échantillon. Les deux techniques de collecte - les mesures directes ou méthodes objectives et la technique d'interview - sont simultanément utilisées. Par contre, seuls les résultats de la seconde sont exploités. La première méthode mal maîtrisée par les agents à cause de sa complexité et de l'opposition de certains paysans à la visite de leurs greniers n'a jamais permis d'obtenir des données exploitables sur tout l'échantillon.

Cette enquête sera étendue à tout l'échantillon et on utilisera uniquement la technique par interview. Celle-ci offre l'avantage d'être plus rapide et plus simple tout en conservant une fiabilité acceptable par rapport à la méthode objective.

- les questionnaires

Il s'agira de revoir tous les questionnaires en vue de les débarrasser des informations peu fiables et inexploitables ou qui font double emploi avec celles collectées par d'autres systèmes d'informations. Ceci concerne particulièrement les données sur les prix aux producteurs des céréales et du bétail que les SIM collectent déjà.

Quant au premier groupe d'information à exclure du champ de l'enquête, il concerne les légumes dont la technique de collecte n'est pas au point et des produits comme la canne à sucre, le tabac, les calebasses et les produits de cueillettes (karité, néré, etc...).

- les publications

La représentativité des résultats ne permet pas une publication au niveau cercle. Pour garantir la crédibilité du système, il est préconisé de limiter la présentation des résultats au niveau régional seulement.

On s'attachera également à assurer une continuité dans la présentation des informations sur un même type de document d'une période à une autre contrairement à la pratique actuelle qui déroute les utilisateurs. Ceci permettra de fidéliser et d'améliorer l'impact de la diffusion.

#### **6.1.2. LE SUIVI DES MARCHES A BETAÏL**

Cette enquête exécutée par l'OMBEVI depuis près de 20 ans sera reconduite cette année avec la même méthodologie. Le nombre de marché suivi est également maintenue à 20. Les améliorations à apporter concerne :

- la régularité des opérations de supervision et de contrôle pour améliorer la fiabilité des données,
- le contrôle de la saisie,
- la régularité de la diffusion radio et l'élargissement de la diffusion du bulletin mensuel.

Les deux responsables chargés de l'enquête étant tous nouveaux, l'animateur local veillera particulièrement sur cette enquête pour garantir la qualité des résultats en attendant que ces responsables soient rodés.

### **6.2. L'ANIMATION LOCALE**

#### **6.2.1. CONDITIONS DE TRAVAIL**

Les conditions de travail de l'animateur local sont dans l'ensemble assez bonnes. Il bénéficie de l'appui administratif de la CPS dont il relève. Sa disponibilité gagnerait néanmoins à être accrue si l'administration mettait comme elle a promis un chauffeur-planton à sa disposition.

Il dispose de deux véhicules hérités de DIAPER II pour ses déplacements. Le premier une land rover est actuellement fonctionnel mais sa consommation en carburant est trop élevée et il tombe trop souvent en panne. Le second, un véhicule léger est en cours de réparation. Celui-ci était abandonné suite à un accident de circulation avant son transfert à l'animateur local. Ces deux véhicules nécessiteront certainement des coûts d'entretiens élevés pour bien fonctionner. Malgré ces difficultés, l'animation locale est opérationnelle.

#### **6.2.2. RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LES DIVERS INTERVENANTS**

L'animateur local est bien intégré au sein du dispositif. Il animera les réunions de la composante nationale avec le Directeur de la CPS et participera aux instances délibératives des principales structures impliquées dans le système d'information sur la sécurité alimentaire. Il est en effet membre du groupe de travail du SAP et du Comité Consultatif du SIM céréales et devrait prochainement participer au

comité d'orientation du PRMC prévu pour jouer le rôle du comité de sécurité alimentaire et aux travaux de la commission de suivi de la commercialisation des céréales.

#### 6.2.3. OBJECTIF DE TRAVAIL EN TERME D'APPUI TECHNIQUE

En plus des tâches d'animation de la composante nationale et de gestion des devis-programmes, l'animateur aura comme principales tâches :

##### 3.1. L'appui technique à l'EAC et au SIM bétail pour :

- le renouvellement de l'échantillon et l'allégement des questionnaires de l'EAC,
- la supervision de la collecte et du traitement des données des deux enquêtes,
- l'identification des thèmes d'analyse sur les données de l'EAC avec l'appui de l'ECA,
- la préparation et la diffusion des résultats.

3.2. L'appui technique à la gestion de la centrale d'information dont le transfert est prévu de la DNA à la CPS avec l'affectation d'un agent pour sa gestion. L'animateur local aidera à la mise à jour du fichier, organisera le transfert de la centrale et la formation de nouvel agent à l'utilisation du logiciel de gestion des données (DBASE).

3.3 La sensibilisation à travers les médias des enquêtés et des utilisateurs des résultats des enquêtes par la production de spots publicateurs.

#### 6.3. BUDGET

Le montant total du budget prévisionnel pour les enquêtes et l'animation locale est de 110.438.670 F soit 167 751 ECU répartis ainsi qu'il suit :

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| Opération de collecte | 60.263.830 F soit 91.538 ECU  |
| Equipement            | 33.435.000 F soit 50.786 ECU  |
| Animation locale      | 16.739.840 F soit 25.427 ECU. |

Le détail des coûts est joint en annexe.

Une somme de 15.890.000 F a été inscrite au budget spécial d'investissement au titre de la participation de l'Etat à la prise en charge des frais de collecte. Si cette somme venait à être mobilisée, elle sera destinée au carburant selon l'animateur local.

## 7. LA FORMATION

### 7.1. NIVEAU ACTUEL DU PERSONNEL DE LA COMPOSANTE NATIONALE

#### **Personnel de l'enquête agricole et de conjoncture**

L'EAC dispose de ressources humaines en quantité suffisante constitué principalement de :

- 2 ingénieurs des travaux statistiques (ITS) et 2 agronomes (IA) pour la conception, l'organisation et les analyses.
- 2 ITS, 12 IA et 5 planificateurs pour l'organisation et la supervision régionale de la collecte.
- 33 agents techniques de la statistique (ATS) et 10 techniciens agricoles (TA) pour le contrôle de la collecte.
- 2 ITS pour le traitement des données.
- 1 technicien agricole pour la gestion de la centrale d'information.

Les enquêteurs sont constitués par les agents d'agriculture et de la statistique.

Leur nombre ainsi que celui des contrôleurs varient en fonction de la taille de l'échantillon.

Ce personnel possède déjà une solide expérience en matière d'enquête. Des formations de courte durée sous forme de stage ou à travers des ateliers suffiront pour accroître leur performance et améliorer les résultats de l'enquête.

#### **Personnel du SIM bétail**

Le personnel de l'enquête SIM bétail est constitué uniquement d'agents d'élevage réparti ainsi qu'il suit :

- 1 Dr. vétérinaire (VET) et un ingénieur d'élevage (IE) chargé de la conception de la supervision de la collecte de l'analyse et de la diffusion des résultats,
- 2 techniciens supérieurs en élevage (TSE) chargé du contrôle de la collecte,
- 5 TSE et 15 agents techniques d'élevage (TE) utilisés comme enquêteurs,
- 1 TSE chargé de la saisie et du traitement des données.

Le système bénéficie à la demande de l'appui technique de la DNSI pour la conception des enquêtes. Il gagnerait à être pourvu d'au moins d'un statisticien et d'un économiste pour s'occuper du volet analyse.

Il est prévu pour le personnel en place le même type de formation que celui du personnel non statisticien de l'EAC. Les thèmes seront par contre centrés sur les statistiques d'élevage en matière d'application.

**ANNEXE: BUDGETS PRÉVISIONNELS**

## DESIGNATION DE L'ENQUETE: ENQUETE AGRICOLE ET STOCKS PAYSANS

## SERVICE RESPONSABLE: DNA/DNSI

| DESIGNATION                          | COUTS   |               |
|--------------------------------------|---|---------------|
|                                      | F CFA   | ECU           |
| <b>1 OPERATIONS DE COLLECTE</b>      | <b>51,823,830</b>   | <b>78,718</b> |
| <b>11 Frais de personnel</b>         | <b>19,149,000</b>   | <b>29,087</b> |
| Indemnités                           | 15,270,000  | 23,194        |
| Superviseurs                         | 23 superviseurs à 20 000 F/mois X 6 mois                                  | 2,760,000     |
| Contrôleurs                          | 43 contrôleurs à 15 000 F/mois X 6 mois                                   | 3,870,000     |
| Enquêteurs                           | 141 enquêteurs à 10 000 F/mois X 6 mois                                   | 8,460,000     |
| Centrale information                 | 1 agent X 15 000 F/mois X12 mois  | 180,000       |
| <b>Frais de mission</b>              | <b>3,279,000</b>  | <b>4,981</b>  |
| Supervision nationale                | 3 missions de 10 jours pour les 4 régions (hors Gao, Tombouctou et Kayes) | 1,515,000     |
|                                      | 1 superviseur à 7 500 F/jour  | 900,000       |
|                                      | 1 chauffeur à 3 000 F/jour  | 360,000       |
|                                      | 1 mission à Gao de 8 jours  | 60,000        |
|                                      | 1 superviseur à 7 500 F/jour  | 60,000        |
|                                      | 1 mission à Tombouctou de 8 jours   | 60,000        |
|                                      | 1 superviseur à 7 500 F/jour  | 60,000        |
|                                      | 3 missions à Kayes de 6 jours   | 135,000       |
|                                      | 1 superviseur à 7 500 F/jour  | 205           |
| Supervision régionale                | 19 superviseurs régionaux (selon les structures impliquées)               | 1,764,000     |
|                                      | 4 missions de 6 jours dans les 7 régions enquêtées                        |               |
|                                      | Superviseurs à 7 500 F/jour   | 1,260,000     |
|                                      | Chauffeurs à 3 000 F/jour   | 504,000       |
| Primes                               | 600,000   | 911           |
| Traitements et contrôl               | 2 agents à 100 000 F/an   | 200,000       |
| Saisie                               | 8 agents à 50 000 F/an  | 400,000       |
| <b>12 Carburants et transports</b>   | <b>14,681,430</b>   | <b>22,300</b> |
| <b>Déplacements</b>                  | <b>370,000</b>  | <b>562</b>    |
| Avion A/R Tombouctou                 | 130,000   | 197           |
| Avion A/R Gao                        | 180,000   | 273           |
| Train 3 A/R Kayes                    | 1 A/R Bamako-Kayes-Bamako = 20 000 F                                      | 60,000        |
| <b>Carburants</b>                    | <b>14,311,430</b>   | <b>21,738</b> |
| Supervision nationale                | 3 missions de 2500 km/mission X 20l/100km X 390                           | 585,000       |
|                                      | Lubrifiant à 10%  | 58,500        |
| Supervision régionale                | 4 missions dans 7 régions à 700 Km par mission                            |               |
|                                      | Essence 20 litres/100 Km  | 1,528,800     |
|                                      | Lubrifiants = 10% des carburants  | 152,880       |
| Contrôleurs                          | 43 contrôleurs à 30 litres/mois X 6 mois X 430 F/litre                    | 3,328,200     |
| Enquêteurs                           | 141 enquêteurs à 20 litres/mois X 6 mois X 430 F/litre                    | 7,275,600     |
| Carburant centrale inf.              | 20l/moisX 12 moisX430   | 103,200       |
| Carburant dénombrement exploitations | 20 litres par contrôleur X 430 X 43                                       | 1,279,250     |
|                                      | 15 litres par enquêteur X 141 X430  | 369,800       |
|                                      |   | 909,450       |
| <b>13 Impressions et expéditions</b> | <b>1,980,000</b>  | <b>3,008</b>  |
| Impression questionna                | 42 fiches par enquêté X 2 500 exploitations (12 F/fiche)                  | 1,260,000     |
|                                      | 210 rames papier à 4 000 F  | 840,000       |
|                                      | 53 tubes d'encre à 6 000 F  | 318,000       |
|                                      | stencils électroniques  | 102,000       |
| Manuels d'enquêteur                  | *2 000 F pour 310 manuels   | 620,000       |
| Frais d'expédition                   | Forfait 100 000 F   | 100,000       |
| <b>14 Entretien matériel</b>         | <b>6,096,000</b>  | <b>9,260</b>  |
| Motos contrôleurs(12)                | Réparation 5 motos à 100 000 rs   | 500,000       |
|                                      | Révision 7 motos à 30 000 frs   | 210,000       |
| Mobylettes                           | Révision 77 mobylettes à 18 000 F   | 1,386,000     |
| Voitures supervision R               | 7 véhicules (âge 5 ans) à 500 000 F                                       | 3,500,000     |
| Photocopieurs                        | (2 photocopieurs)   | 500,000       |
|                                      |   | 759           |

## DESIGNATION DE L'ENQUETE: ENQUETE AGRICOLE ET STOCKS PAYSANS

(Suite)

| DESIGNATION   | COUTS             | COUTS          |
|---|-------------------|----------------|
|   | F CFA             | ECU            |
| <b>15 Matériel de collecte</b>  | <b>5,125,400</b>  | <b>7,785</b>   |
| Boussoles 16 à 100 000 F  | 1,600,000         | 2,430          |
| Calculatrices program. 10 à 200 000 F   | 2,000,000         | 3,038          |
| Mètres rubans 14 à 8 000 F  | 112,000           | 170            |
| Imperméables 184 imperméables à 2 000 F   | 368,000           | 559            |
| Kit enquêteur Kit (sacoche, crayon, chemises, calculette...) à 6 850 l'unité    | 965,850           | 1,467          |
| Kit contrôleur (sacoche) à 1 850 F l'unité                                      | 79,550            | 121            |
| <b>16 Formation recyclage</b>   | <b>4,792,000</b>  | <b>7,279</b>   |
| Enquêteurs (6 jours) 23 000 F par personne (5 000 trsport, 3 000 F/j perdiem)   | 3,243,000         | 4,926          |
| Contrôleurs (6 jours) 23 000 F par personne (5 000 trsport, 3 000 F/j perdiem)  | 989,000           | 1,502          |
| Formateurs(4 jours) 10 000 F/jour X 4 jours X 14 formateurs                     | 560,000           | 851            |
| <b>2 EQUIPEMENTS</b>  | <b>28,550,000</b> | <b>43,366</b>  |
| <b>21 Moyens de transport</b>   | <b>20,700,000</b> | <b>31,442</b>  |
| Mobylettes 45 à 450 000 F l'unité   | 20,250,000        | 30,759         |
| Mobylette centrale inf.   | 450,000           | 684            |
| <b>22 Matériel informatique</b>   | <b>7,850,000</b>  | <b>11,924</b>  |
| Micro-ordinateurs (1 pour la centrale + 1 à Mopti et 1 à Sikasso) X 1 500 000 F | 4,500,000         | 6,835          |
| Imprimantes (1 pour la centrale + 1 à Mopti et 1 à Sikasso) X 700 000 F         | 2,100,000         | 3,190          |
| Onduleurs (1 à Mopti et 1 à Sikasso) X 500 000 F                                | 1,000,000         | 1,519          |
| Consommables Disquettes, matériel d'entretien, papiers                          | 250,000           | 380            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>80,373,830</b> | <b>122,084</b> |

8 000

## LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>BANDIOUGOU Camara</b>         | Direction National de l'Agriculture   |
| <b>BOIRE Dassé</b>               | Directeur National Adjoint de l'Agriculture   |
| <b>CISSE Sekou Abba</b>          | CONACILSS adjoint   |
| <b>COULIBALY Dalinon</b>         | Direction Nationale de l'Elevage  |
| <b>COULIBALY Mahamane</b>        | Direction Nationale de la Météorologie  |
| <b>COULIBALY Mory</b>            | CONACILSS   |
| <b>DASSE Mariko</b>              | Coordonnateur SAP   |
| <b>DIALL Aly A.</b>              | OMBEVI, chargé de l'enquête marchés à bétail  |
| <b>DIARRA Salif</b>              | Chef de la cellule SIM céréales au PRMC   |
| <b>DIARRA Sékouba</b>            | Directeur National Adjoint DNSI   |
| <b>Mm DICKO Sidibé Fatoumata</b> | Directrice Nationale de la DNSI   |
| <b>DOUMBIA Abou</b>              | Chef de Division Statistiques et Documents à la CPS   |
| <b>DOUMBIA Fakara</b>            | Direction Nationale de l'Agriculture chargé de l'EAC  |
| <b>KEITA Souleymane</b>          | Direction Nationale de la Statistique   |
| <b>KONE Yacouba</b>              | Service de la Protection des végétaux   |
| <b>KONE Youssouf Siaka</b>       | Ecofil Institut d'Economie Rurale   |
| <b>LEE Félix</b>                 | Représentant FEWS à BAMAKO  |
| <b>M MARIKO Fousseyni</b>        | Conseiller technique au Ministère du Développement rural  |
| <b>SAMAKE Yacouba</b>            | Programme Régional de Formation et de Perfectionnement PREFEP                                       |
| <b>SANGARE Modibo</b>            | Directeur Général de l'OMBEVI   |
| <b>SCHADEK Hans-Peter</b>        | Conseiller Développement rural - Délégation de la Commission des Communautés Européennes du Mali    |
| <b>SORY Samassekou</b>           | Direction Nationale des Eaux et Forêts  |
| <b>SOW Boubou</b>                | OMBEVI, chargé de l'enquête marchés à bétail  |
| <b>TRAORE Abderhamane</b>        | Assistant technique PRMC  |
| <b>TRAORE Mamady</b>             | Directeur National de la Coopération International<br>Ordonnateur National du FED                   |
| <b>TRAORE Moussa Kalifa</b>      | Directeur de la Cellule de Planification des Statistiques (CPS) du Ministère du Développement rural |